

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PORT D'UNE TENUE UNIFORME À L'ÉCOLE - (N° 254)

## AMENDEMENT

N° AC12

présenté par

M. Portier

-----

### ARTICLE UNIQUE

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.